

DECISION DE BUREAU N°2023-04

Séance du vendredi 29 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf septembre à dix heures trente, le Bureau du Syndicat Mixte du Point Fort dûment convoqué le vingt-deux septembre 2023, s'est réuni à Cavigny sous la présidence de M. Laurent Pien, Président.

Etaient présents : M. Follain, M. Lhullier, M. Quinette, M. Javalet, M. Varin, Mme Clément, Mme Hérout, M. Pien

Etaient absents / excusés : M. Gilles, membre du Bureau, représentant de la CC Côte Ouest Centre Manche, a quitté la salle afin de ne pas prendre part aux débats ni au vote de cette décision

Nombre de membres en exercice : 9 Présents et représentés : 8 Votants : 8

Objet : DB2023-04 – Autorisation de répondre au marché public de tri de traitement des encombrants, mise à disposition des contenants, transport et traitement des déchets diffus spécifiques et collecte en apport volontaire du verre – Lot 1 – de la CC Côte Ouest Centre Manche

VU la délibération du Comité Syndical en date du 4 septembre 2020, déléguant au Bureau le pouvoir d'autoriser le Président à répondre aux marchés publics de traitement des déchets ménagers et assimilés,

CONSIDERANT que le syndicat mixte du Point Fort exploite une installation de stockage de déchets non dangereux,

CONSIDERANT que le traitement d'encombrants permet d'optimiser l'économie et l'exploitation de l'ISDND,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau du Syndicat Mixte du Point Fort

DÉCIDE d'autoriser le Président :

- à répondre au marché public de traitement des encombrants, mise à disposition des contenants, transport et traitement des déchets diffus spécifiques et collecte en apport volontaire du verre – Lot 1 – de la CC Côte Ouest Centre Manche
- à prendre toutes les décisions concernant la préparation et l'exécution du marché ainsi qu'à signer tous les documents y afférent.

Fait à Cavigny, le 29 septembre 2023

Le Président,
Laurent PIEN



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : **29 SEP. 2023**

Mis en ligne le : **29 SEP. 2023**